

DEUTSCH-FRANZÖSISCH-  
SCHWEIZERISCHE  
OBERRHEINKONFERENZ



CONFERENCE  
FRANCO-GERMANO-SUISSE  
DU RHIN SUPERIEUR



LE CONSEIL RHÉNAN  
DER OBERRHEINRAT

## **Contribution du Rhin Supérieur pour la future stratégie «UE 2020»**

### **INTRODUCTION**

Les régions transfrontalières rendent l'intégration européenne visible et réalisable au travers de projets concrets et du développement de structures communes. En outre, la disparition des anciennes frontières permet aux sphères économiques, scientifiques, culturelles ainsi qu'aux espaces naturels de se retrouver. Si l'on s'appuie sur les expériences positives et les succès du précédent programme INTERREG, l'accent devrait de même être mis, pour la future période de financement, sur les fonds structurels européens en lien avec la coopération transfrontalière. Les mesures de soutien ciblées sur la situation socio-économique, comme par exemple le développement économique, la coopération commerciale, les infrastructures dans le domaine des transports et de l'énergie, l'information et la communication, le développement territorial, l'environnement, l'éducation, l'emploi ou le développement socioculturel ainsi que des projets dans la domaine de la société civile, contribuent dans une large mesure à la cohésion économique, sociale et territoriale de ces régions et au-delà.

Les régions frontalières ont des potentiels de développement disjoints, qui peuvent aujourd'hui être exploités de façon ciblée grâce à la cohésion territoriale. Les régions frontalières représentent ainsi symboliquement le dépassement de la division européenne et la valorisation de potentiels de développement européens encore non-exploités, comme cela est préconisé par la stratégie de Lisbonne. La mise en place de coopérations transfrontalières recouvre en particulier, à côté de la dimension structurelle, l'élaboration d'instruments innovants et de dispositifs grâce auxquels la cohésion territoriale pourra être concrètement mise en œuvre. De ce point de vue également, les territoires transfrontaliers sont exemplaires au niveau européen.

Les acteurs du Rhin Supérieur<sup>1</sup> saluent l'ouverture par la Commission européenne d'une consultation sur la future stratégie pour l'Union Européenne « UE 2020 ». Celle-ci aura un impact non négligeable pour les régions qui seront au premier plan pour sa mise en œuvre, en particulier au travers de la politique de cohésion. Les régions européennes apparaissent en effet comme un niveau d'intervention approprié pour la réalisation de cette stratégie, aussi bien du fait des compétences dont elles disposent que de la possibilité d'associer les acteurs économiques et sociaux au niveau local.

Dans sa consultation « UE 2020 », la Commission réaffirme la nécessité d'une gouvernance à plusieurs niveaux. Il lui faut donc prendre en compte et soutenir l'existence de territoires à forts potentiels qui développent des formes de coopération innovantes, comme c'est le cas du Rhin Supérieur.

L'histoire de la coopération transfrontalière dans le Rhin Supérieur, vieille de plus de 50 ans, montre de façon exemplaire que **les régions frontalières ont, dans de nombreux domaines, une fonction importante de laboratoire de l'intégration européenne** en ce qui concerne l'économie, le travail, les loisirs et la vie quotidienne.

Dans bien des domaines, en effet, les difficultés rencontrées au niveau européen sont les mêmes que dans les régions transfrontalières du fait des « effets frontières » qui concernent le cœur de l'action communautaire (libre circulation, liberté d'établissement, interconnexion des réseaux, concurrence, etc.)

Les régions frontalières constituent cependant un lieu d'expérimentation adéquat pour trouver des solutions grâce à un travail en commun facilité par la proximité. Ainsi, les différentes structures de décision du Rhin Supérieur travaillent à surmonter ensemble les obstacles rencontrés par une gouvernance à plusieurs niveaux.

Le territoire du Rhin Supérieur est couvert par deux instances de coopération :

- la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur : composée de trois délégations de représentants gouvernementaux et administratifs, elle est une plate-forme d'orientation et d'harmonisation des questions transfrontalières. L'impulsion et la coordination de son activité sont assurées par un Comité directeur tripartite qui met en œuvre les orientations stratégiques décidées par la Conférence. Des groupes thématiques de travail tri-nationaux<sup>2</sup> se réunissent régulièrement et rendent compte des mandats qui leur sont confiés. Créé en 1996, un Secrétariat commun les assiste et facilite la circulation de l'information entre les différents niveaux.
- le Conseil Rhénan : structure de concertation créée en 1997, il réunit 71 élus représentant l'ensemble des niveaux régionaux et locaux, constituant en quelque sorte le « Parlement » du Rhin Supérieur. Depuis 2007, les quatre Eurodistricts sont associés à ses travaux. Le Conseil Rhénan a pris très tôt des initiatives sur des sujets d'intérêt régional, national et européen (transports, changement climatique, énergies renouvelables, santé, télécommunications..) et s'est affirmé comme une instance représentative et reconnue.

Les rencontres institutionnelles et politiques au sein du Rhin Supérieur sont régulières et permettent de définir des stratégies de développement concertées.

<sup>1</sup> Avec une superficie de 21 518 km<sup>2</sup>, une population de près de 6 millions de personnes, dont 2,8 millions d'actifs, un PIB d'environ 170 milliards d'euros en 2007, l'espace franco-germano-suisse du Rhin Supérieur qui réunit **l'Alsace, le Pays de Bade, le sud du Palatinat et le nord-ouest de la Suisse**, constitue l'un des territoires les plus denses, les plus actifs et les plus prospères d'Europe.

<sup>2</sup> Environnement, aménagement du territoire, santé, politique des transports, jeunesse, entraide en cas de catastrophe, éducation et formation, économie, culture, protection du climat, sport, agriculture, région métropolitaine.

Afin d'exploiter au mieux les potentiels du territoire, les partenaires du Rhin Supérieur ont souhaité donner une **nouvelle impulsion** à la coopération transfrontalière. Ils se sont donc engagés, dès 2005, sur la voie de la **création d'une « Région Métropolitaine Trinationale »**, une démarche officialisée le 11 janvier 2008, lors du 11ème Congrès Tripartite, au travers d'une déclaration commune signée des principaux acteurs politiques, économiques et universitaires du Rhin Supérieur. Cette Déclaration est « un appel à toutes les forces vives de la vallée du Rhin Supérieur, issues notamment des secteurs de l'économie, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que de la société civile, à s'engager dans la construction de la Région Métropolitaine ».

Les territoires transfrontaliers représentent symboliquement le dépassement de la division européenne et la valorisation de potentiels de développement européens encore non-exploités. L'Union européenne doit donc prendre en compte leur existence dans la définition et la mise en œuvre des différentes politiques sectorielles, et en particulier de la politique régionale post-2013. Les démarches de coopération interrégionale, transfrontalière et transnationale constituent en effet des moyens innovants de mise en application des grands objectifs de l'UE en ce qui concerne la cohésion économique, sociale et territoriale.

Le Rhin Supérieur a déjà œuvré à la réalisation de la stratégie de Lisbonne et a d'ores et déjà posé les jalons d'un certain nombre de points évoqués dans la présente consultation. Aussi, cette contribution vise-t-elle à faire connaître le Rhin Supérieur et à montrer qu'il est déjà en marche vers les objectifs définis dans cette stratégie « UE 2020 ».

Les stratégies de Lisbonne et Göteborg revisitées devront rester au cœur de la politique régionale post-2013. **L'UE doit reconnaître les espaces de coopération innovants et à forts potentiels dans sa nouvelle stratégie et mettre en place des actions spécifiques dédiées pour encourager et conforter leur dynamique.** La Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur constitue dans cette optique un territoire pertinent, à forte valeur ajoutée, qui doit être l'objet d'une attention soutenue et d'initiatives communautaires. Elle répond en effet aux objectifs prioritaires de l'Union Européenne tels que définis dans les stratégies de Lisbonne et Göteborg, dans l'Agenda Territorial de l'UE mais également dans la présente stratégie UE 2020.

Afin que la coopération transfrontalière et transnationale puisse participer pleinement à la nouvelle stratégie pour l'UE, elle nécessite un soutien particulier en terme financier mais aussi de suppression des obstacles à la réalisation d'une cohérence territoriale transfrontalière. Il faudrait donc :

- que la politique régionale et de cohésion dispose de moyens conséquents, et ce également pour les régions frontalières déjà bien établies afin de valoriser leurs potentiels
- une concertation approfondie entre la Commission et les territoires de coopération, idéalement afin de renforcer des processus territoriaux *bottom-up*
- la reconnaissance de ces territoires – à l'instar de la Région métropolitaine du Rhin Supérieur – comme des acteurs à part entière de la stratégie UE 2020
- une pratique renforcée d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques
- un soutien à la fonction de laboratoire des territoires transfrontaliers grâce notamment à des clauses d'expérimentation transfrontalière dans les législations sectorielles importantes
- un soutien à la création commune d'infrastructures structurantes

*Les pages suivantes constituent l'apport du Rhin Supérieur aux thématiques abordées dans le document de consultation de la Commission européenne sur la future stratégie « UE 2020 ». Les thèmes concernant ce territoire transfrontalier ont été identifiés et mis en exergue à l'aide des expériences du Rhin Supérieur.*

### **1. Créer de la valeur en fondant la croissance sur la connaissance**

La coopération entre universités existe depuis 20 ans dans le Rhin Supérieur, dans le cadre du réseau EUCOR, Confédération européenne des universités du Rhin Supérieur, qui réunit les universités de Karlsruhe, Freiburg, Basel, Strasbourg et Haute Alsace. Cette confédération permet non seulement de mettre en réseau ces universités de grande qualité réparties sur un territoire restreint mais également de favoriser la mobilité des enseignants et étudiants et de créer des cursus bi et trinationaux.

D'autre part, l'un des objectifs que s'est fixé la Région Métropolitaine Trinationale (RMT) est de faire du Rhin Supérieur une région du savoir par une mise en réseau renforcée des potentiels dans le domaine des sciences, de la recherche et de la formation. Le « Pilier Science » de la RMT réunit dans ce but des représentants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et sert de forum de discussion et d'échange d'idées et d'expériences afin de faire émerger de nouveaux projets.

De plus, le prochain Congrès Tripartite, qui donne aux acteurs publics et aux partenaires socio-économiques concernés l'opportunité d'arrêter un programme d'action sur une thématique particulière, a choisi comme thème celui de la « Formation, Recherche et Innovation ».

La logique métropolitaine cherche donc à donner une nouvelle impulsion à la coopération des universités, écoles et institutions du Rhin Supérieur afin qu'une part toujours croissante de main-d'œuvre spécialisée dispose d'une formation interculturelle. Les instituts de recherche, tout comme les entreprises, renforceront par là-même leur compétitivité au plan international. Cette démarche permettra en outre d'accroître la compétitivité (valeur ajoutée) et l'attractivité de ce territoire, ainsi que l'ouverture internationale des PME.

A long terme, l'objectif est de voir se former de nouveaux pôles de compétences, à l'instar de ceux déjà existant dans le domaine des sciences de la vie (Biovalley, Neurex, Rhenaphotonics).

### **2. Favoriser l'émancipation dans des sociétés ouvertes à tous**

Le marché de l'emploi transfrontalier est une réalité socio-économique importante du Rhin supérieur, avec plus de 90 000 travailleurs frontaliers. Dans le cadre du programme EURES-T Rhin supérieur, les administrations en charge de l'emploi, les partenaires sociaux et les syndicats ont développé une étroite coopération et contribuent par divers projets et mesures à la transparence du marché du travail transfrontalier (par ex. la mesure EURES-T Allemagne-France-Train : séminaires préparant aux entretiens d'embauche suivis d'un stage dans le pays voisin ou encore les journées d'informations transfrontalières). Les travailleurs transfrontaliers et les personnes cherchant un emploi de l'autre côté de la frontière sont confrontés aux différences de législation fiscale et sociale et de législation du travail entre les deux pays. La coopération transfrontalière intense qui est menée dans le domaine du marché du travail contribue à une amélioration de la situation et constitue un facteur de croissance non négligeable.

Afin de faciliter l'accès à un marché de l'emploi élargi, l'éducation et la formation jouent un rôle majeur. Il s'agit d'adapter les compétences aux emplois futurs en développant un offre de formation interculturelle. Ainsi, de nombreux cursus bi et trinationaux ont été mis en place, notamment grâce au cofinancement INTERREG (ex : licence trinationale en chimie RegioChimica...). Il existe dans le Rhin Supérieur une volonté d'aller plus loin pour adapter formation et emploi et faciliter la mobilité des jeunes, quel que soit leur niveau d'étude. On peut ainsi citer un certain nombre de projets telle que l'expérimentation actuelle d'un cursus d'apprentissage binational au sein de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau ou encore la possibilité

pour les jeunes d'obtenir une bourse de mobilité pour effectuer un stage à l'étranger grâce au programme « Certificat Euregio ».

### ***3. Créer une économie compétitive, connectée et plus verte***

Encouragées par l'Union européenne à affirmer leur attractivité et leur compétitivité au niveau européen et international, les régions cherchent des modes d'organisation leur permettant de renforcer, en les mettant en complémentarité et en synergie, leurs capacités et leurs potentiels respectifs en matière de développement et d'innovation. La Déclaration commune de 2008 s'est donné pour objectif de « donner à l'espace du Rhin Supérieur un rôle de premier plan dans la concurrence européenne et mondiale des régions ».

**L'espace du Rhin Supérieur cherche donc clairement à s'inscrire dans cette logique d'« économie compétitive, connectée et plus verte ».**

Une économie mieux connectée et plus compétitive passe entre autre par la mise en place de **clusters et réseaux d'entreprises internationaux**. Celle-ci est plus aisée dans les territoires transfrontaliers du fait de la proximité. Toute une série de projets et d'initiatives permettent de le vérifier dans le Rhin supérieur. Le plus connu est le cluster Biovalley, qui a renforcé la visibilité européenne et mondiale des potentiels du Rhin Supérieur dans le domaine des sciences de la vie. Mais il existe également des réseaux de coopération entre les chambres de commerce et d'industrie et les chambres de métiers, un club d'affaires du Rhin supérieur, un réseau des développeurs économiques, etc.

Afin de souligner la nécessité d'une mise en réseau renforcée en transfrontalier, le groupe d'experts « Promotion Economique » de la Conférence du Rhin Supérieur a organisé un « forum cluster ». A cette occasion, il a été rappelé l'importance des clusters et réseaux d'entreprises dans le développement économique de la région trinationale du Rhin Supérieur comme moyen pour renforcer la compétitivité des filières grâce aux réseaux d'excellence. Une étude recensant plus de 230 clusters et réseaux d'entreprises du territoire trinationale du Rhin Supérieur a été réalisée.

La cohérence du territoire du Rhin Supérieur passe par des **réseaux de transports mieux connectés et intégrés** qui sont la condition sine qua non de l'accessibilité et de la mobilité au sein de l'espace. La problématique des transports est donc depuis longtemps une préoccupation du Rhin Supérieur. Les experts des différents pays ont pris l'habitude de travailler ensemble sur ce sujet, notamment au sein des groupes de travail de la Conférence du Rhin Supérieur. Il s'agit de repenser la politique des transports vers une meilleure intégration, l'utilisation de technologies non polluantes, la modernisation des modes de transport, etc. Il a été récemment mis en place un cadre d'orientation sur la politique des transports pour le Rhin Supérieur. Il faut cependant noter que le développement de systèmes de transports en commun transfrontaliers n'est pas toujours possible financièrement sans soutien extérieur, notamment parce que la compensation de la discontinuité des réseaux et des différences techniques représentent des coûts importants.

D'autre part, en tant que région transfrontalière, le Rhin Supérieur constitue un **espace charnière** entre les différents systèmes nationaux. Or, **les espaces frontaliers sont importants pour le développement de corridors transnationaux de grande envergure en Europe**. Le Rhin supérieur se situe à l'intersection des axes de transport Nord-Sud (PP24) et Ouest-Est (PP 17, « magistrale européenne »). Le développement de l'intermodalité et de systèmes de régulation des transports est particulièrement difficile dans les régions frontalières. Ceci s'explique par le fait que les infrastructures sont souvent obsolètes et mal interconnectées ainsi que par les ruptures entre les systèmes aux frontières nationales. Les corridors transnationaux européens ne pourront être mis en place que lorsque les potentiels des espaces transfrontaliers auront été développés. Ces espaces ne seront alors plus des goulets d'étranglement mais deviendront des promoteurs

actifs et des partenaires de l'Union européenne. Comme exemple positif, on peut citer ici la mise en place de la ligne ferroviaire Mulhouse – Müllheim – Freiburg qui permettra de relier l'Eurodistrict Region Freiburg/Centre et Sud Alsace au TGV Rhin-Rhône à partir de 2012.

Le Rhin Supérieur est également très avancé en matière **d'économie verte** avec de nombreux projets environnementaux menés en transfrontalier (protection de la nappe phréatique, qualité de l'eau, projet de protection du climat et de création d'un réseau trinational sur l'énergie...) et la mise en œuvre d'une « Stratégie commune de protection du climat dans le Rhin Supérieur ». Dans le cadre de la Conférence du Rhin Supérieur a ainsi été mise en place une commission « Protection du climat » qui travaille en collaboration étroite avec les experts des groupes de travail « Politique des transports », « Environnement », « Aménagement du territoire » et « Politique économique ». Des échanges d'expériences ont également été rendus possibles par l'organisation d'ateliers sur la protection du climat : le 3<sup>e</sup> atelier a eu lieu en novembre 2009 sur le thème "Performance énergétique des bâtiments – Réhabilitation énergétique du patrimoine construit". Ils devraient déboucher prochainement sur des projets pilotes en la matière.

En ce qui concerne le **marché intérieur et les consommateurs**, les régions transfrontalières sont en première ligne dans ce domaine. Depuis l'instauration de l'euro et en raison d'une plus grande transparence des prix, **on constate un changement notable des comportements de consommation transfrontaliers**. Dans les magasins des villes situées à proximité de la frontière, le pourcentage de clients venant du pays voisin peut atteindre jusqu'à 80 %. Dans le secteur des banques et des assurances, les zones frontalières sont, de facto, les seules en Europe à proposer des services à la personne ayant une dimension transnationale. Dans le secteur immobilier, les clients du pays voisin peuvent représenter jusqu'à 60% du chiffre d'affaires. Parmi les initiatives permettant d'orienter les citoyens et de surmonter les obstacles à l'activité transfrontalière, on peut citer l'existence dans le Rhin Supérieur du Centre d'information pour les consommateurs, Euro-Info-Consommateurs.